



Catalogue

GUIDES



Publié le 01/05/2013

BALCONS ET COURSIVES MÉTALLIQUES RAPPORTÉS - NEUF

Le guide "Balcons et coursives métalliques rapportés" traite principalement des aspects thermiques, structuraux, sismiques et de sécurité incendie des conceptions les plus courantes de balcons et coursives métalliques rapportés, destinés à être mis en oeuvre sur des bâtiments neufs en France métropolitaine. Les structures visées sont essentiellement en acier, mais l'emploi de l'aluminium est également envisagé.

Ces structures sont destinées à être supportées par des planchers béton ou une charpente métallique.

Un balcon est dit rapporté (ou désolidarisé) lorsque son ossature ne forme pas un ensemble monolithique en continuité de celle du bâtiment. Les deux ossatures sont juxtaposées et reliées entre elles par des organes de fixation.

Une coursive est une galerie de circulation extérieure en façade ou intérieure. Elle dessert plusieurs logements ou locaux. Les coursives métalliques rapportés présentent ainsi des caractéristiques similaires aux balcons, à l'exception du cas avec suspente : coursives en porte à faux, coursives en appui, coursives autoportantes.

Grâce à leur conception et notamment aux fixations ponctuelles sur le bâtiment, ces structures rapportées permettent de réduire les déperditions thermiques par rapport à des constructions traditionnelles. L'utilisation de rupteurs de ponts thermiques au niveau des fixations peut aussi être envisagée.

Après une description des conceptions les plus courantes de balcons et coursives métalliques rapportés (en porte à faux, suspendus, en appui, autoportants), le guide donne les prescriptions minimales nécessaires dans la conception et la mise en oeuvre de ces structures sur des bâtiments neufs, avec ou sans rupteurs thermiques, conformément aux normes et règlements en vigueur (thermique, accessibilité, sécurité incendie, eurocodes...).

